

Parce que ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui installeront et exploiteront demain les réseaux et les équipements électriques et climatiques omniprésents de notre cadre de vie et de notre environnement professionnel, le SERCE et ses adhérents mènent une politique active de recrutement de compétences.



Une profession attractive, qui recrute durablement

Les métiers du génie électrique et climatique évoluent sans cesse pour répondre aux **nouveaux enjeux environnementaux et énergétiques**. L'éventail de ces métiers permet à la profession de proposer à ses collaborateurs de **nombreux débouchés et de réelles perspectives d'évolution professionnelle**. Les entreprises ont et auront besoin de personnel compétent, formés aux nouvelles technologies et sensibilisés à de nouvelles approches. Efficacité énergétique, énergies renouvelables, déploiement du très haut débit, bâtiments ou villes communicants sont de nouveaux marchés dans lesquels les métiers du génie électrique et climatique joueront un rôle accru.



Un dialogue constant avec le Ministère de l'Education nationale et les établissements

Pour répondre à ces différents enjeux, le SERCE mène depuis de nombreuses années, des actions en faveur de la formation initiale et continue. En étroite collaboration avec le **Ministère de l'Education nationale** il contribue à faire évoluer les filières, les programmes et les diplômes. Le SERCE est également membre du Conseil de perfectionnement de **l'Ecole Spéciale des Travaux publics (ESTP)** où il veille à la bonne adéquation des programmes de formation à l'évolution des besoins en compétences des entreprises. Sur le terrain, des **accords de partenariat** sont noués avec les établissements de formation afin de développer des formations initiales spécifiques. Plus d'une quarantaine d'accords ont d'ores et déjà été conclus. Ils concernent tous les niveaux de formation, du CAP au diplôme d'ingénieur.



Un soutien permanent à la formation continue

En dehors de la formation initiale, le SERCE est également attentif à la **formation continue, notamment à travers FORMAPELEC**, organisme de formation continue reconnu par la profession, accrédité COFRAC et certifié ISO 9001. Il est également membre du **COSTIC** (Centre d'études et de formation pour le génie climatique et l'équipement technique du bâtiment).

Avec la collaboration d'entreprises locales, le SERCE a également mené au cours des deux dernières années des opérations pilotes avec certains **GRETA**, dispositifs de formation continue de l'Education nationale. Ces actions ont permis notamment l'extension au niveau national d'un diplôme « **Monteur de réseaux aéro-souterrains** », métier en tension. Une nouvelle expérience est en cours de finalisation autour du métier de « **Technicien fibre FTTH*** », dans le cadre du déploiement de la fibre optique. Des **Certificats de Qualification professionnelle (CQP)** ont également été mis en place pour répondre, en partie, aux besoins de recrutement de **monteurs caténaires**, de **monteurs en signalisation ferroviaire** et prochainement de **monteurs-raccordeurs FTTH**.



Le SERCE s'attache également à communiquer sur ces métiers porteurs d'avenir notamment à travers le site www.metiers-electricite.com ou l'intervention d'entreprises en milieu scolaire lors de forums métiers.

*FTTH : Fiber to the home